



Français Langue Etrangère à visée professionnelle

GRETA Lorraine Nord

Du 28 Septembre 2020 au 26 Février 2021

Lieu :

Espace Formation Adultes - Lycée Robert Schuman - Metz

Du 28 Septembre 2020 au 26 Février 2021

Modalités :

En centre et stage en entreprise

Correspondant :

Astrid Procureur

Public visé :

Demandeur d'emploi

Domaine :

Langues

Type d'action :

Formation diplômante

Entrées et sorties permanentes :

Non

Rythme :

Temps partiel

Niveau d'entrée :

A1

Niveau de sortie :

Tous niveaux

Validation :

DCL (Diplôme de Compétence en Langue) ou DELF ou TCF

Tarif horaire :

0€



**Locaux accessibles
aux personnes à
mobilité réduite**

Objectifs professionnels

Renforcer les compétences linguistiques en français et s'inscrire dans un parcours d'insertion professionnelle.

Contenu

FLE (Français Langue Etrangère) :

Langue générale et structure de la langue

Langue professionnelle transverse et ciblée métier

Apprentissage du FLE par le Théâtre

Préparation à la validation DCL

CONSTRUCTION D'UN PROJET ET D'UN PARCOURS PROFESSIONNEL :

Bilan personnel et professionnel

Exploration de l'environnement socio-économique

Définition d'un projet professionnel et d'un parcours d'insertion

Techniques de recherche d'emploi

2 périodes d'immersion en entreprise

Pré-requis

Niveau A1 acquis

Objectifs professionnels

DCL (Diplôme de Compétence en Langue) ou DELF ou TCF

Modalité de validation et reconnaissance des acquis

DCL (Diplôme de Compétence en Langue) ou DELF ou TCF

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques

Mise en situation

Suivi individualisé

Objectifs professionnels

Tous nos formateurs ont été validés par la Délégation Académique à la Formation Continue, par délégation du Recteur de l'Académie de Nancy - Metz. Ils ont l'expérience de la formation pour adultes et du public migrant.

Modalités et délai(s) d'accès

Reunions d'information collectives :

Thionville : les 10/09/20 et 17/09/20 à 9h00 au Lycée La Malgrange -Thionville

Metz : les 08/09/20 et 17/09/20 à 9h00 au Lycée Schuman - Metz

Complément d'informations

Public Concerné :

Signataires du CAI ou CIR, étrangers primo-arrivants non ressortissants de l'UE et souhaitant s'installer durablement en France

Réfugiés et bénéficiaires de la protection internationale